



Fédération Évangélique de France

Contact presse :

Alain STAMP, chargé de communication

Téléphone : 03 88 00 79 04

GSM : 06 07 28 21 19

Courriel : a.stamp@lafef.com

La Fédération Évangélique de France (FEF) communique :

« La réponse du *Service téléspectateurs* de TF1 aux protestations de téléspectateurs suite à la diffusion du reportage intitulé « Le prosélytisme des sectes » est insuffisante, inadéquate et persévère dans la désinformation.

La FEF, dans un communiqué daté du 18 décembre 2006, a dénoncé le reportage intitulé « Le prosélytisme des sectes » diffusé par TF1 au cours du journal télévisé de 20 h 00 du 17 décembre 2006. Celui-ci, rempli d'inexactitudes, de contre vérités, traduit l'ignorance de ses auteurs.

- Ce reportage assimile clairement les protestants évangéliques à des mouvements sectaires. Cette assertion sans fondement est intolérable et discriminatoire.
- Il invente une notion de « religion reconnue » en opposition à celle de « secte » ! Cette fausse notion est discriminatoire puisque contraire aux principes de laïcité de la République.
- Enfin ce document donne à penser que tout prosélytisme est dangereux. Cette affirmation fait peser une menace discriminatoire quant à la liberté d'expression, qu'elle soit politique, syndicale ou religieuse, pourtant garantie par la Constitution française.

De nombreux croyants évangéliques ont adressé un courriel de protestation au *Service téléspectateurs* de la chaîne.

La réponse de TF1 est totalement insuffisante et ajoute à la désinformation !

Elle précise : *Celui-ci [le reportage] a été réalisé suite à l'annonce de la commission parlementaire sur les sectes qui va présenter son 3^e rapport portant sur les mineurs victimes des groupes sectaires et intitulé « L'enfance volée ».* Pourtant pas une seule fois le reportage n'emploie le mot *enfant* !

TF1 conclut :

Nous vous rejoignons totalement sur l'importance de la distinction à faire entre les groupes sectaires et les églises évangéliques au sein de la Fédération Protestante de France (FPF).

Cette remarque ajoute gravement à la désinformation. On dénombre en France, 1 850 églises protestantes évangéliques, dont environ 25 % sont membres de la FPF. Les 1 400 autres églises regroupées au sein de la FEF, des Assemblées de Dieu de France ou de l'Alliance Évangélique Française... seraient des mouvements sectaires ? Inacceptable !

La FEF, qui entend lutter avec d'autres, contre toute discrimination pouvant être faite à l'égard des protestants évangéliques, a consulté plusieurs de ses partenaires pour envisager avec eux les suites à donner à ce reportage, lettre au CSA, saisie de la HALDE, etc. »

Paris, le 18 janvier 2007.

À la disposition des journalistes sur simple demande :

- Le dossier de presse de la FEF ;
- La brochure « Liberté de conscience & Liberté d'expression » ;
- Le dépliant « Quelle laïcité pour l'avenir en France ? » ;
- Le dépliant « Qui sont les évangéliques ? Petit lexique à usage des journalistes et des décideurs [1] » ;
- Le dépliant « Ce que croient les évangéliques. Petit lexique à usage des journalistes et des décideurs [2] ».